



Distr. générale  
6 juin 2018

Français  
Original : anglais



**Programme  
des Nations Unies  
pour l'environnement**

**Trentième Réunion des Parties au Protocole de Montréal  
relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone**  
Quito, 5-9 novembre 2018

Point 3 de l'ordre du jour provisoire du segment préparatoire\*\*

**Budget du Fonds d'affectation spéciale pour le Protocole  
de Montréal et rapports financiers**

**Rapports financiers des Fonds d'affectation spéciale  
pour la Convention de Vienne et le Protocole de Montréal  
pour l'exercice 2017**

**Note du Secrétariat**

**I. Introduction**

1. Les informations figurant dans la présente note étaient jusqu'ici présentées dans un additif à la note du Secrétariat sur le projet de budget révisé pour l'année écoulée et les projets de budget pour les deux années suivantes.
2. La présente note récapitule comme suit les informations financières afférentes à l'exercice 2017 :
  - a) La section II présente les états financiers certifiés des Fonds d'affectation spéciale pour la Convention de Vienne pour la protection de la couche d'ozone et pour le Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone et contient des informations sur le solde de trésorerie et les réserves<sup>1</sup> et soldes<sup>2</sup> des deux fonds ;
  - b) La section III présente l'état financier certifié des contributions préaffectées à l'appui aux activités du Secrétariat de l'ozone. Une liste des contributions préaffectées versées par les donateurs, indiquant leur objet, figure dans l'annexe IV de la présente note ;
  - c) La section IV présente le rapport sur l'exécution des budgets des Fonds d'affectation spéciale pour la Convention de Vienne et pour le Protocole de Montréal, qui figure dans l'annexe V de la présente note, en donnant des précisions sur la manière dont les crédits ont été utilisés.

\* Nouveau tirage pour raisons techniques (17 août 2018).

\*\* UNEP/OzL.Pro.30/1.

<sup>1</sup> Les réserves équivalent à 15 % du budget proposé et sont mises de côté en espèces pour financer les obligations finales en cas de clôture du fonds.

<sup>2</sup> Le solde est calculé en additionnant tous les actifs et en soustrayant les passifs. Sont compris la trésorerie, les contributions non réglées et autres produits à recevoir et charges à payer.

3. La présente note doit être lue en même temps que les révisions qu'il est proposé d'apporter au budget approuvé pour 2018 et aux projets de budget pour 2019 et 2020 du Fonds d'affectation spéciale pour le Protocole de Montréal (UNEP/OzL.Pro.30/4) et le rapport financier indicatif des Fonds d'affectation spéciale pour la Convention de Vienne et pour le Protocole de Montréal pour l'exercice 2018 arrêté au 30 avril 2018 (UNEP/OzL.Pro.WG.1/40/INF/1).

4. Les rapports financiers les plus récents et les états financiers vérifiés du Fonds pour l'environnement du Programme des Nations Unies pour l'environnement ainsi que le rapport du Comité des commissaires aux comptes pour l'exercice clos le 31 décembre 2017 pourront être consultés à la page suivante : <http://www.un.org/fr/auditors/board/auditors-reports.shtml>.

5. Dans le présent rapport et les tableaux qu'il contient, toute référence au dollar s'entend du dollar des États-Unis, sauf indication contraire.

## **II. États financiers certifiés des Fonds d'affectation spéciale pour la Convention de Vienne et pour le Protocole de Montréal**

6. Les états financiers certifiés des Fonds d'affectation spéciale pour la Convention de Vienne et pour le Protocole de Montréal pour l'exercice 2017 sont reproduits dans l'annexe I de la présente note.

7. Au paragraphe 12 de la décision XI/3 et au paragraphe 11 de la décision XXIX/24 adoptées par la réunion conjointe organisée pour la onzième réunion de la Conférence des Parties à la Convention de Vienne et la vingt-neuvième Réunion des Parties au Protocole de Montréal, les Parties ont prié le Secrétariat d'indiquer dans les futurs rapports financiers des deux Fonds d'affectation spéciale le montant des liquidités disponibles à la rubrique « Montant total des réserves et des soldes du Fonds », outre le montant des contributions à recevoir.

### **Réserves, soldes des Fonds et solde de trésorerie**

#### **1. Fonds d'affectation spéciale pour la Convention de Vienne**

8. Le montant total des réserves et du solde du Fonds à la clôture de l'exercice 2017 était de 1 828 107 dollars. L'évolution du montant des réserves et du solde entre 2010 et 2020 – sachant que les chiffres pour les exercices 2018 à 2020 sont des projections – est indiquée dans le tableau 1 de l'annexe II.

9. Le solde de trésorerie à la fin de 2017 se montait à 1 461 341 dollars. L'évolution du solde de trésorerie entre 2007 et 2020 – sachant que les chiffres pour les exercices 2018 à 2020 sont des projections – est indiquée dans la figure 1 de l'annexe II.

10. Dans les révisions qu'il est proposé d'apporter aux budgets approuvés pour 2017 et aux projets de budget pour 2018, 2019 et 2020 du Fonds d'affectation spéciale pour la Convention de Vienne (UNEP/OzL.Conv.11/4), le solde de trésorerie projeté pour la fin de l'exercice 2017 s'établissait à 860 855 dollars, tandis que le solde effectif s'est établi à 1 461 341 dollars. Les principales raisons de cet écart sont les suivantes :

a) Les crédits n'ont été utilisés qu'à hauteur de 74 % (voir par. 23 ci-dessous) ;

b) Un excédent de contributions de 201 864 dollars par rapport au montant total des contributions prévues (603 000 dollars), du fait que plusieurs pays ont versé leurs arriérés de contributions pour des exercices antérieurs. Le montant total des contributions reçues en 2017 s'est élevé à 804 864 dollars, dont 395 524 dollars au titre d'exercices antérieurs, à savoir 405 146 dollars pour 2017 et 4 194 dollars pour 2018.

11. Le montant total des contributions non acquittées au 31 décembre 2017 au Fonds d'affectation spéciale pour la Convention de Vienne s'élevait à 639 771 dollars.

#### **2. Fonds d'affectation spéciale pour le Protocole de Montréal**

12. Le montant total des réserves et du solde du Fonds à la clôture de l'exercice 2017 était de 7 944 967 dollars. L'évolution du montant des réserves et du solde entre 2010 et 2018 – sachant que les chiffres pour l'exercice 2018 sont des projections – est indiquée dans le tableau 2 de l'annexe II.

13. Le solde de trésorerie à la fin de 2017 se montait à 5 296 701 dollars. L'évolution du solde de trésorerie entre 2010 et 2018 – sachant que les chiffres pour l'exercice 2018 sont des projections – est indiquée dans la figure 2 de l'annexe II.

14. Dans les révisions qu'il est proposé d'apporter aux budgets approuvés pour 2017 et aux projets de budget pour 2018 et 2019 du Fonds d'affectation spéciale pour le Protocole de Montréal (UNEP/OzL.Pro.29/4), le solde de trésorerie projeté pour la fin de l'exercice 2017 s'établissait à 2 473 763 dollars, tandis que le solde effectif s'est établi à 5 296 701 dollars. Les principales raisons de cet écart sont les suivantes :

a) Les crédits n'ont été utilisés qu'à hauteur de 65 % (voir par. 24 ci-dessous) ;

b) Un excédent de contributions de 951 957 dollars par rapport au montant total des contributions prévues (5 097 032 dollars), du fait que plusieurs pays ont versé leurs arriérés de contributions pour des exercices antérieurs. Le montant total des contributions reçues en 2017 s'est élevé à 6 048 989 dollars, dont 2 695 303 dollars au titre d'exercices antérieurs, à savoir 3 334 687 dollars pour 2017 et 18 999 dollars pour 2018.

15. Le montant total des contributions non acquittées au 31 décembre 2017 au Fonds d'affectation spéciale pour le Protocole de Montréal s'élevait à 2 985 285 dollars.

16. Le Secrétariat tient à exprimer ses sincères remerciements à tous et se félicite des efforts consentis par les Parties pour régler leurs arriérés de contributions aux deux Fonds d'affectation spéciale.

### **III. États financiers certifiés des contributions préaffectées à l'appui aux activités du Secrétariat de l'ozone**

17. Les états financiers certifiés des contributions préaffectées à l'appui aux activités du Secrétariat de l'ozone pour l'exercice 2017 sont reproduits dans l'annexe III de la présente note.

18. Le Secrétariat tient à exprimer ses sincères remerciements à tous et à confirmer l'importance des contributions préaffectées versées par les Parties en 2017 à l'appui des activités du Secrétariat de l'ozone. Une ventilation de ces contributions figure dans l'annexe IV de la présente note.

19. Le montant total des contributions reçues s'élevait à 659 961 dollars, dont 187 321 dollars pour l'organisation par le pays hôte de la réunion conjointe pour la onzième réunion de la Conférence des Parties à la Convention de Vienne et la vingt-neuvième Réunion des Parties au Protocole de Montréal, 103 120 dollars au titre des frais de voyage des participants aux réunions du Protocole de Montréal issus de Parties visées au paragraphe 1 de l'article 5 (« Parties visées à l'article 5 »), 186 766 dollars pour financer les travaux des groupes d'évaluation et 182 754 dollars pour financer la campagne de sensibilisation du public lancée à l'occasion du trentième anniversaire du Protocole de Montréal et de la Journée internationale pour la protection de la couche d'ozone et pour financer partiellement la tenue de l'atelier sur les normes de sécurité.

### **IV. Rapport sur l'exécution des budgets des Fonds d'affectation spéciale pour la Convention de Vienne et pour le Protocole de Montréal**

20. Le rapport sur l'exécution des budgets des Fonds d'affectation spéciale pour la Convention de Vienne et pour le Protocole de Montréal pour l'exercice 2017 indiquant les dépenses effectives et les engagements de dépenses par rapport aux crédits approuvés figure dans l'annexe V de la présente note.

21. Au paragraphe 1 de la décision XI/3 et au paragraphe 1 de la décision XXIX/24 adoptées par la réunion conjointe organisée pour la onzième réunion de la Conférence des Parties à la Convention de Vienne et la vingt-neuvième Réunion des Parties au Protocole de Montréal, les Parties ont prié le Secrétariat de répartir la contribution du Canada intitulée « Contribution à l'organisation de la tenue conjointe de la vingt-neuvième Réunion des Parties au Protocole de Montréal et de la onzième réunion de la Conférence des Parties à la Convention de Vienne » comme suit : 50 % pour le Fonds d'affectation spéciale pour la Convention de Vienne et 50 % pour le Fonds d'affectation spéciale pour le Protocole de Montréal. Le montant de la contribution reçue s'est élevé à 187 321 dollars. Le Secrétariat confirme que ce montant a été réparti comme prévu.

22. Les crédits prévus en 2017 au titre des dépenses d'appui au programme s'élevaient à 622 000 dollars, dont un dépassement de 136 656 dollars dû à une erreur technique du progiciel de gestion intégré (Umoja), qui avait appliqué un taux réel moyen de 16 % pour calculer les dépenses d'appui au programme au titre des Fonds d'affectation spéciale au lieu du taux standard de 13 %. Le montant utilisé au titre de ce compte budgétaire s'est élevé à 517 810 dollars (83 %). Les dépenses de personnel imputées sur ce compte se sont élevées à 497 969 dollars.

23. Le taux d'exécution du budget du Fonds d'affectation spéciale pour la Convention de Vienne s'est établi à 74 %, du fait :

a) Des économies d'un montant de 105 744 dollars réalisées au titre des dépenses de personnel, qui s'expliquent en grande partie par l'imputation du coût des postes administratifs sur le budget des dépenses d'appui au programme à l'initiative du PNUE. Comme indiqué au paragraphe 22, les crédits alloués au titre des dépenses d'appui au programme pour 2017 étaient anormalement élevés, ce qui a permis de financer un plus grand nombre de postes administratifs ;

b) Des économies d'un montant de 100 377 dollars réalisées au titre du coût de la réunion conjointe organisée pour la onzième réunion de la Conférence des Parties à la Convention de Vienne et la vingt-neuvième Réunion des Parties au Protocole de Montréal, qui s'expliquent essentiellement par la contribution versée par le Gouvernement canadien en tant que pays hôte, ainsi que des économies au titre d'autres dépenses opérationnelles.

24. Le taux d'exécution du budget du Fonds d'affectation spéciale pour la Convention de Vienne s'est établi à 65 %, du fait :

a) Des économies d'un montant de 444 945 dollars réalisées au titre des dépenses de personnel, qui s'expliquent en grande partie par l'imputation des postes administratifs sur le budget alloué aux dépenses d'appui au programme à l'initiative du PNUE, lesquelles étaient anormalement élevées, comme indiqué au paragraphe 22 ;

b) Des économies d'un montant de 46 293 dollars réalisées au titre du coût de la trente-neuvième réunion du Groupe de travail à composition non limitée des Parties au Protocole de Montréal. Le budget prévu (676 000 dollars) reposait sur une réunion de cinq jours du Groupe de travail à composition non limitée, alors que les réunions tenues en juillet 2017 se sont réduites à un atelier d'une journée sans services d'interprétation ou de rédaction de comptes rendus analytiques et une réunion de quatre jours du Groupe de travail à composition non limitée.

c) Des économies d'un montant de 89 961 dollars réalisées au titre du coût de la réunion conjointe organisée pour la onzième réunion de la Conférence des Parties à la Convention de Vienne et la vingt-neuvième Réunion des Parties au Protocole de Montréal, qui s'expliquent essentiellement par la contribution versée par le Gouvernement canadien en tant que pays hôte ;


d) Des économies d'un montant de 371 971 dollars réalisées au titre des frais de voyage des participants issus de Parties visées à l'article 5 assistant aux réunions du Protocole de Montréal, grâce à des contributions versées à cette fin par la Finlande, la Norvège et la Suède. En outre, l'Union européenne a versé en 2016 une contribution de 130 200 euros pour aider les pays en développement à mener des travaux sur les hydrofluorocarbones (HFC), qui a été utilisée en 2017 ;

e) Des économies d'un montant de 90 000 dollars réalisées au titre de la campagne menée à l'occasion de la Journée internationale pour la protection de la couche d'ozone, découlant du versement d'une contribution à cette fin par le Gouvernement canadien (voir annexe IV) ainsi que d'économies au titre d'autres dépenses opérationnelles.


## Annexe I

## États financiers certifiés des Fonds d'affectation spéciale pour la Convention de Vienne et pour le Protocole de Montréal pour l'exercice 2017

### A. États financiers certifiés du Fonds d'affectation spéciale pour la Convention de Vienne

Trust Fund for the Vienna Convention for the Protection of the Ozone Layer (Fund code:VCL)	
I. Interim Statement of Financial Performance for the year ended 31 December 2017 (United States Dollars)	
	Total 2017
<b>Revenue</b>	
Assessed Contributions	603,000
Other Revenue	2,378
Investment Revenue	17,453
<b>Total Revenue</b>	<b>622,831</b>
<b>Expenses</b>	
Employee salaries allowances and benefits	448,509
Non-employee compensation and allowances	894
Grants and other transfers	(3,170)
Supplies and consumables	718
Travel	83,150
Other operating expenses	137,851
Programme support expenses	94,115
<b>Total expenses</b>	<b>762,067</b>
<b>Surplus/(deficit) for the period</b>	<b>(139,236)</b>
II. Interim Statement of Financial Position as at 31 December 2017 (United States Dollars)	
	Total 2017
<b>Current Assets</b>	
Cash and Cash equivalents	115,062
Investments	1,024,656
Assessed contributions receivable	376,189
Advance Transfers	9,924
Other assets	30,199
<b>Total Current Assets</b>	<b>1,556,030</b>
<b>Non-Current Assets</b>	
Investments	321,623
<b>Total Non-Current Assets</b>	<b>321,623</b>
<b>Total Assets</b>	<b>1,877,653</b>
<b>Current Liabilities</b>	
Accounts payable and accrued liabilities	18,488
Advance receipts	12,652
Employee benefits liabilities	18,406
<b>Total Current Liabilities</b>	<b>49,546</b>
<b>Non Current Liabilities</b>	
<b>Total Liabilities</b>	<b>49,546</b>
<b>Net of Total Assets and Total Liabilities</b>	<b>1,828,107</b>
<b>Net Assets:</b>	
Accumulated surpluses/ (deficits) - unrestricted	1,709,882
Reserves	118,225
<b>Total Net Assets</b>	<b>1,828,107</b>
III. Interim Statement of Changes in Net Assets for the year ended 31 December 2017 (United States Dollars)	
	Total 2017
<b>Net Assets at the Beginning of the Period</b>	<b>1,967,343</b>
Surplus/(deficit) for the period	(139,236)
<b>Total Net Assets at the End of the Period</b>	<b>1,828,107</b>
 <b>Annette Waweru</b> <b>ACCOUNTS SECTION</b> <b>Chief</b> <b>Budget and Financial</b> <b>ACCOUNTS SECTION</b> <b>MANAGEMENT SERVICE</b> <b>BUDGET AND FINANCIAL MANAGEMENT SERVICE, UNON</b>	
	30/04/2018

## B. États financiers certifiés du Fonds d'affectation spéciale pour le Protocole de Montréal

Trust Fund for the Montreal Protocol on Substances that Deplete the Ozone Layer (Fund code:MPL)	
I. Interim Statement of Financial Performance for the year ended 31 December 2017 (United States Dollars)	
	Total 2017
<b>Revenue</b>	
Assessed Contributions	5,756,633
Other Revenue	3,430
Investment Revenue	23,280
<b>Total Revenue</b>	<b>5,783,343</b>
<b>Expenses</b>	
Employee salaries allowances and benefits	1,027,843
Non-employee compensation and allowances	91,367
Grants and other transfers	35,000
Supplies and consumables	1,930
Travel	597,411
Other operating expenses	25,308
Other expenses	1,613
Programme support expenses	231,484
<b>Total expenses</b>	<b>2,011,956</b>
<b>Surplus/(deficit) for the period</b>	<b>3,771,387</b>
II. Interim Statement of Financial Position as at 31 December 2017 (United States Dollars)	
	Total 2017
<b>Current Assets</b>	
Cash and Cash equivalents	417,201
Investments	3,713,797
Assessed contributions receivable	2,672,633
Other receivables	13,540
Advance Transfers	7,750
Other assets	63,229
<b>Total Current Assets</b>	<b>6,888,150</b>
<b>Non-Current Assets</b>	
Investments	1,165,703
<b>Total Non-Current Assets</b>	<b>1,165,703</b>
<b>Total Assets</b>	<b>8,053,853</b>
<b>Current Liabilities</b>	
Accounts payable and accrued liabilities	75,515
Advance receipts	19,071
Employee benefits liabilities	14,300
<b>Total Current Liabilities</b>	<b>108,886</b>
<b>Non Current Liabilities</b>	-
<b>Total Liabilities</b>	<b>108,886</b>
<b>Net of Total Assets and Total Liabilities</b>	<b>7,944,967</b>
<b>Net Assets:</b>	
Accumulated surpluses/ (deficits) - unrestricted	6,929,143
Reserves	1,015,824
<b>Total Net Assets</b>	<b>7,944,967</b>
III. Interim Statement of Changes in Net Assets for the year ended 31 December 2017 (United States Dollars)	
	Total 2017
Net Assets at the Beginning of the Period	4,173,580
Surplus/(deficit) for the period	3,771,387
<b>Total Net Assets at the End of the Period</b>	<b>7,944,967</b>
 <b>ANNETTE WAWERU</b> <b>Chief, ACCOUNTS SECTION</b> <b>Budget and Financial Management Service</b> <b>BUDGET AND FINANCIAL MANAGEMENT SERVICE, UNON</b>	
	30/04/2018

## Annexe II

## Évolution des réserves, des soldes des fonds et du solde de trésorerie des Fonds d'affectation spéciale pour la Convention de Vienne et pour le Protocole de Montréal

Tableau 1

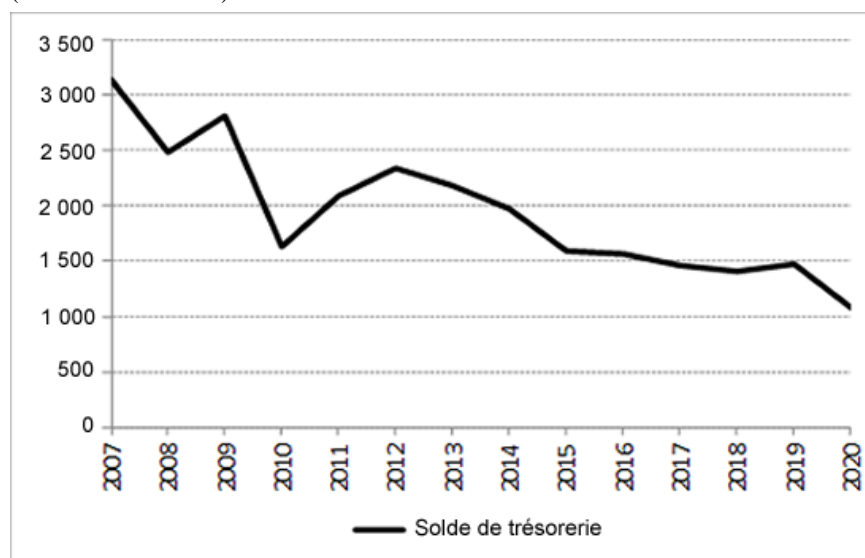
### Évolution des réserves et du solde du Fonds d'affectation spéciale pour la Convention de Vienne entre 2010 et 2020

(en milliers de dollars)

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
	<i>UNSAS</i>	<i>UNSAS</i>	<i>UNSAS</i>	<i>UNSAS</i>	<i>IPSAS</i>	<i>IPSAS</i>	<i>IPSAS</i>	<i>IPSAS</i>	<i>IPSAS</i>	<i>IPSAS</i>	<i>IPSAS</i>
	<i>réel</i>	<i>réel</i>	<i>réel</i>	<i>réel</i>	<i>réel</i>	<i>réel</i>	<i>réel</i>	<i>réel</i>	<i>prévu</i>	<i>prévu</i>	<i>prévu</i>
Excédents accumulés – début d'exercice	3 092	3 085	2 526	2 779	3 016	2 007	1 879	1 861	1 710	1 655	1 717
Ajustement IPSAS	–	–	–	–	(384)	–	–	–	–	–	–
Contributions attendues	603	605	603	603	603	603	603	603	733	863	986
Intérêts/ recettes accessoires	40	36	145	15	29	5	12	20	–	–	–
Dépenses	(650)	(1 199)	(492)	(515)	(1 151)	(736)	(633)	(762)	(788)	(801)	(1 370)
Ajustement des réserves et du solde du Fonds	–	–	(3)	134	–	–	–	(12)	–	–	–
<b>Solde du Fonds – fin de période</b>	<b>3 085</b>	<b>2 527</b>	<b>2 779</b>	<b>3 016</b>	<b>2 113</b>	<b>1 879</b>	<b>1 861</b>	<b>1 710</b>	<b>1 655</b>	<b>1 717</b>	<b>1 333</b>
Réserve obligatoire (15 % du budget proposé)	–	–	–	–	–	106	106	118	118	118	118
<b>Solde des réserves et du Fonds</b>	<b>3 085</b>	<b>2 527</b>	<b>2 779</b>	<b>3 016</b>	<b>2 113</b>	<b>1 985</b>	<b>1 967</b>	<b>1 828</b>	<b>1 773</b>	<b>1 835</b>	<b>1 451</b>

Figure 1  
Évolution du solde de trésorerie du Fonds d'affectation spéciale pour la Convention de Vienne  
entre 2007 et 2020

(en milliers de dollars)



Exercice	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Solde de trésorerie	3 134	2 475	2 810	1 624	2 090	2 330	2 177	1 964	1 593	1 567	1 461	1 406	1 468	1 084

Tableau 2  
Évolution des réserves et du solde du Fonds d'affectation spéciale pour le Protocole de Montréal  
entre 2010 et 2018

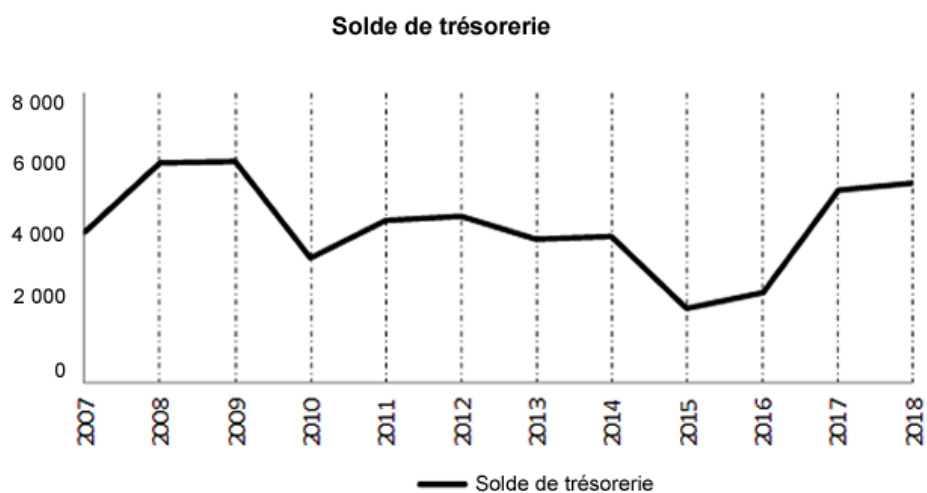
(en milliers de dollars)

Fonds d'affectation spéciale pour le Protocole de Montréal	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
	UNSAS réel	UNSAS réel	UNSAS réel	UNSAS réel	IPSAS réel	IPSAS réel	IPSAS réel	IPSAS réel	IPSAS prévu
Excédents accumulés – début d'exercice	7 421	7 217	7 230	7 058	7 531	5 603	3 943	3 159	6 930
Ajustement IPSAS	–	–	–	–	(1 469)	–	–	–	–
Contributions	4 277	4 277	4 277	4 277	4 277	4 277	4 277	5 757	5 546
Intérêts/Recettes accessoires	142	55	51	16	47	6	18	26	26
Dépenses	(4 623)	(4 319)	(4 500)	(4 198)	(4 783)	(5 665)	(5 019)	(2,012)	(5 327)
Ajustement des réserves et du solde du Fonds	–	–	–	378	–	(278)	(60)	–	–
Solde du Fonds – fin de période	7 217	7 230	7 058	7 531	5 603	3 943	3 159	6,930	7 175
Réserve obligatoire (15 % du budget)	678	678	678	678	678	955	1 015	1,015	832
<b>Solde des réserves et du Fonds</b>	<b>7 895</b>	<b>7 908</b>	<b>7 736</b>	<b>8 209</b>	<b>6 281</b>	<b>4 898</b>	<b>4 174</b>	<b>7 945</b>	<b>8 007</b>



Figure 2  
 Évolution du solde de trésorerie du Fonds d'affectation spéciale pour le Protocole de Montréal  
 entre 2007 et 2018


(en milliers de dollars)



<i>Exercice</i>	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018 <i>(projection)</i>
Solde de trésorerie	4 147	6 053	6 107	3 463	4 491	4 595	3 956	4 028	2 057	2 487	5 297	5 516

## Annexe III

## États financiers certifiés des contributions préaffectées à l'appui aux activités du Secrétariat de l'ozone pour l'exercice 2017

Support of the Activities of the OZONE Secretariat (Fund code:QOL)	
I. Interim Statement of Financial Performance for the year ended 31 December 2017 (United States Dollars)	
Total 2017	
<b>Revenue</b>	
Voluntary Contributions	1,073,798
Investment Revenue	8,081
<b>Total Revenue</b>	<b>1,081,879</b>
<b>Expenses</b>	
Employee salaries allowances and benefits	80,806
Non-employee compensation and allowances	147,058
Grants and other transfers	128,126
Travel	233,708
Other operating expenses	290,355
Programme support expenses	64,426
<b>Total expenses</b>	<b>944,479</b>
<b>Surplus/(deficit) for the period</b>	<b>137,400</b>
II. Interim Statement of Financial Position as at 31 December 2017 (United States Dollars)	
Total 2017	
<b>Current Assets</b>	
Cash and Cash equivalents	18,096
Investments	161,150
Voluntary contributions receivable	251,372
Other assets	1,944
<b>Total Current Assets</b>	<b>432,562</b>
<b>Non-Current Assets</b>	
Investments	50,583
<b>Total Non-Current Assets</b>	<b>50,583</b>
<b>Total Assets</b>	<b>483,145</b>
<b>Current Liabilities</b>	
Accounts payable and accrued liabilities	95,872
Employee benefits liabilities	42
Other liabilities	138,824
<b>Total Current Liabilities</b>	<b>234,738</b>
<b>Non Current Liabilities</b>	
	-
<b>Total Liabilities</b>	<b>234,738</b>
<b>Net of Total Assets and Total Liabilities</b>	<b>248,407</b>
<b>Net Assets:</b>	
Accumulated surpluses/ (deficits) - unrestricted	248,407
<b>Total Net Assets</b>	<b>248,407</b>
III. Interim Statement of Changes in Net Assets for the year ended 31 December 2017 (United States Dollars)	
Total 2017	
<b>Net Assets at the Beginning of the Period</b>	<b>111,007</b>
Surplus/(deficit) for the period	137,400
<b>Total Net Assets at the End of the Period</b>	<b>248,407</b>
 United Nations Office at Nairobi <b>ACCOUNTS SECTION</b> Budget and Financial Management Service, UNON	
30/04/2018	

## Annexe IV

### Contributions reçues en 2017 à l'appui des activités du Secrétariat, par objet de dépenses et par donateur<sup>1</sup>

		<i>Pays</i>	<i>Devise</i>	<i>Montant</i>	<i>Équivalent en dollars</i>
1	Appui à l'organisation des réunions du Protocole de Montréal	Canada	Dollar canadien	237 940	<b>187 321</b>
2	Appui aux représentants des Parties visées à l'article 5 (pays les moins avancés) participant aux réunions du Protocole de Montréal	Finlande	Euro	15 000	17 065
		Norvège	Couronne norvégienne	200 000	24 605
		Suède	Couronne suédoise	500 000	61 450
		<b>Total partiel</b>			<b>103 120</b>
3	Appui aux travaux des groupes d'évaluation du Protocole de Montréal. Deuxième tranche d'une subvention d'un montant total de 600 000 euros pour la période 2016-2018	Union européenne	Euro	175 000	<b>186 766</b>
4	Contribution volontaire au Protocole de Montréal	Canada	Dollar canadien	246 340	<b>182 754</b>
<b>Total</b>					<b>659 961</b>

<sup>1</sup> Ce rapport a été établi pour enregistrer les contributions en espèces effectivement reçues en 2017, lesquelles l'ont été selon la méthode de comptabilité de caisse modifiée, contrairement aux états financiers, ces derniers ayant été établis selon la comptabilité d'exercice conformément aux Normes comptables internationales pour le secteur public (IPSAS). Les écarts entre les montants totaux des recettes indiqués dans les rapports présentés dans les annexes I et III sont dus aux différences entre ces deux méthodes comptables.

## Annexe V

## Rapport sur l'exécution des budgets des Fonds d'affectation spéciale pour la Convention de Vienne et pour le Protocole de Montréal au 31 décembre 2017<sup>1</sup>

		<i>Fonds d'affectation spéciale pour la Convention de Vienne</i>		<i>Fonds d'affectation spéciale pour le Protocole de Montréal</i>	
		<i>Budget approuvé pour 2017</i>	<i>Dépenses effectives au 31 décembre 2017</i>	<i>Budget approuvé pour 2017</i>	<i>Dépenses effectives au 31 décembre 2017</i>
Personnel et services de conférence					
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur					
1000	Traitements, indemnités et prestations	555 875	450 131	1 483 072	1 038 127
1200	Consultants	–	–	85 000	48 330
Coût des réunions					
1321	Coût des services de conférence – réunions du Groupe de travail à composition non limitée (39 <sup>e</sup> réunion, juillet 2017, Bangkok)	–	–	676 000	629 707
1322	Coût des services de conférence – réunions préparatoires et réunions des Parties (COP11/MOP29, novembre 2017, Montréal)	252 000	151 623	275 000	185 039
1323	Frais de communication des membres des groupes d'évaluation issus de Parties visées à l'article 5 et coûts de l'organisation de leurs réunions	–	–	70 000	44 255
1324	Coût des services de conférence – réunions du Bureau de la COP10, Genève et Montréal, mars et novembre 2017. Réunion du Bureau de la MOP28, Montréal, novembre 2017.	20 000	20 000	25 000	25 000
1325	Coût des services de conférence – 58 <sup>e</sup> et 59 <sup>e</sup> réunions du Comité d'application, Bangkok, juillet 2017, et Montréal, novembre 2017	–	–	125 000	65 000
1326	Coût des services de conférence – réunions de consultations informelles au titre du Protocole de Montréal	–	–	10 000	–
1327	Coût des services de conférence – dixième réunion des Directeurs de recherches sur l'ozone	15 000	9 214	–	–
1328	Activités visant à promouvoir la protection de la couche d'ozone	10 000	–	–	–
5401	Dépenses de représentation	10 000	–	25 000	15 000
<b>Total partiel</b>		<b>307 000</b>	<b>180 837</b>	<b>1 206 000</b>	<b>964 001</b>

<sup>1</sup> Le rapport sur l'exécution du budget a été établi pour comparer le budget approuvé avec les dépenses encourues durant la période sur laquelle porte le rapport. Il a été établi selon la méthode de comptabilité de caisse modifiée, par opposition aux états financiers, lesquels ont été établis selon la comptabilité d'exercice conformément aux Normes comptables internationales pour le secteur public (IPSAS). Les écarts entre les montants totaux des recettes indiqués dans les états financiers présentés dans les annexes I et IV sont dus aux différences entre ces deux méthodes comptables.

		<i>Fonds d'affectation spéciale pour la Convention de Vienne</i>		<i>Fonds d'affectation spéciale pour le Protocole de Montréal</i>	
		<i>Budget approuvé pour 2017</i>	<i>Dépenses effectives au 31 décembre 2017</i>	<i>Budget approuvé pour 2017</i>	<i>Dépenses effectives au 31 décembre 2017</i>
Voyages des représentants des Parties visées à l'article 5 et de leurs experts					
3301	Voyages des membres des groupes d'évaluation issus de Parties visées à l'article 5 participant aux réunions des groupes	–	–	400 000	266 975
3302	Voyages des représentants des Parties visées à l'article 5 participant aux réunions préparatoires et aux réunions des Parties (COP11/MOP29, Montréal, novembre 2017)	–	–	375 000	183 920
3303	Voyages des représentants des Parties visées à l'article 5 participant aux réunions du Groupe de travail à composition non limitée (39 <sup>e</sup> réunion, juillet 2017, Bangkok)	–	–	325 000	214 370
3304	Voyages des représentants des Parties visées à l'article 5 participant aux réunions du Bureau : réunion du Bureau de la COP10, Genève et Montréal, mars et novembre 2017, réunion du Bureau de la MOP28, Montréal, novembre 2017	20 000	13 257	20 000	7 337
3305	Voyages des représentants des Parties visées à l'article 5 participant aux 58 <sup>e</sup> et 59 <sup>e</sup> réunions du Comité d'application, Bangkok, juillet 2017, et Montréal, novembre 2017	–	–	125 000	67 432
3306	Voyages des représentants des Parties visées à l'article 5 participant à une réunion de consultations informelles	–	–	10 000	–
3307	Voyages des représentants des Parties visées à l'article 5 participant à la dixième réunion des Directeurs de recherches sur l'ozone	150 000	135 496	–	–
<b>Total partiel : frais de voyage des Parties visées à l'article 5 et de leurs experts</b>		<b>170 000</b>	<b>148 753</b>	<b>1 255 000</b>	<b>740 035</b>
Frais de voyage du personnel en mission					
1601	Frais de voyage du personnel en mission	30 000	24 160	210 000	162 712
1602	Frais de voyage du personnel des services de conférence en mission			15 000	4 753
<b>Total partiel</b>		<b>30 000</b>	<b>24 160</b>	<b>225 000</b>	<b>167 465</b>
Autres dépenses opérationnelles					
4100	Matériel consommable	8 000	167	18 000	1 783
4200	Matériel non consommable	10 000	4 245	25 000	–
4300	Location des locaux de bureau	17 500	17 500	41 870	25 461
5100	Fonctionnement et entretien du matériel	7 500	7 575	20 000	15 475
5200	Frais d'établissement des rapports	12 500	809	75 000	68 897
5300	Divers	40 000	34 109	120 000	37 432
<b>Total partiel : autres dépenses de fonctionnement</b>		<b>95 500</b>	<b>64 404</b>	<b>299 870</b>	<b>149 047</b>
<b>Total des coûts directs</b>		<b>1 158 375</b>	<b>868 285</b>	<b>4 553 942</b>	<b>3 107 005</b>
Dépenses d'appui au programme <sup>a</sup>		<b>150 589</b>	<b>94 115</b>	<b>592 012</b>	<b>231 484</b>
<b>Total général</b>		<b>1 308 964</b>	<b>962 400</b>	<b>5 145 954</b>	<b>3 338 489</b>
<b>Taux d'exécution du budget</b>			<b>74 %</b>	<b>65 %</b>	

<sup>a</sup> Le montant réel des dépenses d'appui au programme a été inférieur à 13 %, ayant été réduit pour compenser le dépassement enregistré en 2017 (voir par. 22). Toutefois, les crédits alloués au Secrétariat de l'ozone au titre des dépenses d'appui au programme en 2018 représentaient 13 % du total.